



Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts

**LA COMPILATION D'OUTILS
OFFRE UN CADRE D'ÉVALUATION
SUR LES THÈMES ÉNUMÉRÉS
CI-DESSOUS AUTOUR DE LA
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES
ET AUX FORÊTS :**



LÉGISLATION



LUTTE CONTRE LA FRAUDE



POURSUITES JUDICIAIRES



**FACTEURS DE RÉDUCTION DES
INFRACTIONS ET EFFICACITÉ DES
INTERVENTIONS PRÉVENTIVES**



**COLLECTE ET ANALYSE
DES DONNÉES**



SIMON ROBERTSON, WORLD BANK GROUP

La Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts est une ressource technique destinée à aider les Etats à mieux comprendre les principaux enjeux dans leur pays et à analyser leurs actions préventives et les réponses pénales qu'ils apportent à cette criminalité.

AVANTAGES DE LA COMPILATION D'OUTILS

1. Identifier les zones nécessitant un renforcement de la riposte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.
2. Elaborer des plans individualisés de renforcement des capacités et fournir une assistance technique adaptée aux besoins du pays.
3. Poser les bases d'infrastructures plus efficaces et durables propres à s'attaquer à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.
4. Élever le niveau de sensibilisation du public et renforcer l'appui des donateurs afin de faciliter la coopération internationale et d'en orienter les politiques.
5. À partir des données disponibles, assister les pays dans l'élaboration de propositions concrètes qui seront présentées à la communauté des donateurs.
6. Mobiliser les appuis financiers et techniques permettant de s'attaquer aux principales lacunes dans la riposte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

UTILISATION DE LA COMPILATION D'OUTILS

La Compilation d'outils est mise à la disposition des États intéressés, sous forme d'une analyse complète de leur riposte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Si la mise en œuvre de la Compilation d'outils est conduite par le gouvernement, c'est l'ICCWC qui fournit appui et expertise tout au long du processus. La décision de demander la mise en œuvre de cette Compilation d'outils relève du gouvernement, suivant les étapes décrites ci-dessous.

PROCESSUS PAR ETAPES

ETAPE 1: Demande du gouvernement	Le gouvernement demande la mise en œuvre de cette Compilation d'outils dans une lettre officielle adressée au Secrétariat de la CITES.
ETAPE 2: Désignation d'un point focal	Le gouvernement désigne un point focal. L'ONUDC prend contact avec le point focal pour discuter du calendrier et des objectifs.
ETAPE 3: Travaux préparatoires	L'ONUDC désigne l'équipe d'experts nationaux et internationaux chargée de l'analyse. La planification de la réunion préparatoire et de la première mission sur le terrain peut commencer.
ETAPE 4: Réunion préparatoire	Les parties prenantes se réunissent dans le pays pour expliquer le processus et lancer officiellement la mise en œuvre de la Compilation d'outils.
ETAPE 5: Mission sur le terrain	L'équipe d'experts organise une mission sur le terrain. Le point focal et le gouvernement facilitent l'accès aux divers sites et aux autorités compétentes.
ETAPE 6: Rapport	Un rapport complet est élaboré, qui recense les points forts et les points faibles des actions de prévention et de la riposte pénale à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Le rapport précise la méthodologie et les conclusions, et formule des recommandations destinées à améliorer la riposte contre cette criminalité. L'ICCWC et le gouvernement peuvent y ajouter leurs commentaires.
ETAPE 7: Plan d'action	Un plan d'action est élaboré. Il propose des améliorations concrètes, identifie les zones prioritaires et les organismes responsables pouvant mettre en œuvre ces recommandations.
ETAPE 8: Présentation	Le rapport final et le plan d'action sont présentés à une réunion au plus haut niveau des parties prenantes du pays. Les conclusions et les étapes suivantes sont explorées avec le gouvernement.

RECOMMANDATIONS ET PLAN D'ACTION DE LA COMPILATION ICCWC

Les pays ayant achevé l'analyse par la Compilation sont encouragés à mobiliser des ressources pour l'application des recommandations obtenues. Sous réserve de la disponibilité de fonds, l'ICCWC apportera un soutien aux pays qui appliquent ces recommandations.

Les pays, les donateurs et les organisations internationales et nationales compétentes travaillant dans ces pays sont encouragés à consulter les autorités nationales pour étudier la possibilité d'harmoniser les programmes et initiatives en cours avec les recommandations de la Compilation.

Sous l'égide de l'ICCWC, le Secrétariat de la CITES, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) travaillent ensemble pour apporter un appui coordonné aux agences et aux réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages, au niveau national, régional et mondial, afin de renforcer la coopération internationale et les capacités à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.



1903583 (F)

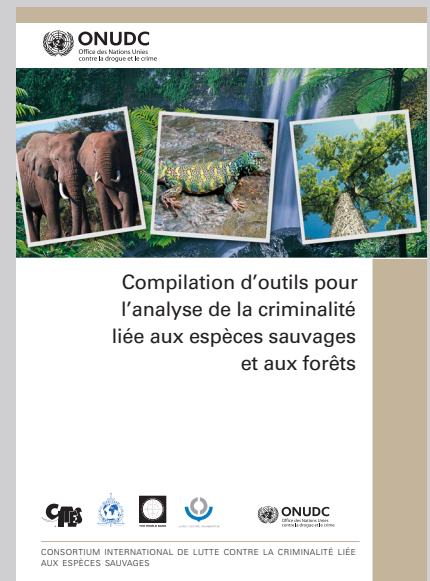


VALERIE HICKEY / WORLD BANK GROUP

Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts



BENNY MARTY



Pour télécharger la Compilation d'outils, veuillez consulter le site:
<https://cites.org/fra/prog/iccwc.php/Tools>

CONTACT: SECRÉTARIAT CITES

Palais des Nations
Avenue de la Paix 8-14,
CH-1211 Genève 10,
Suisse

Email : info@cites.org